

DÉLIBÉRATION

COMMUNE DE PÉRONNAS

D_2023_06_045

Sur convocation en date du 30 mai 2023, le Conseil municipal de la Commune de PÉRONNAS s'est réuni en séance ordinaire le 5 juin 2023 à 20H00, au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame Hélène CÉDILEAU, Maire.

Présents :

BOZONNET-MEUNIER Kathy	BABUT Aurore	FERRIER Patricia
THEVENET Jean-Marc	CALMUS Zarouhine	GAY Daniel
BERLAND Martine	CARLIER Albert	MONTIBERT Pierre – arrivée à 20H29
MARTIN Hubert	CHIROL Xavier	PANEL Olivia
CHATELAIN Béatrice	CORDIER Michel	PERNET Martin
SIMONET Jean-Michel	DUBOIS Loïc	PEYROT Pascale
	DUCLOS Laurent	PIVET Catherine
	DUCROZET Isabelle	SUPIE Sylvie – arrivée à 20H29
	FALAISE Alain	VOVILIER Christian – arrivée à 20H29
	FAYARD Pascal	

Procurations :

Monsieur Dominique BERTHET donne procuration à Madame Kathy BOZONNET-MEUNIER

Madame Karine GEOFFRAY donne procuration à Monsieur Jean-Marc THEVENET

Monsieur Pascal GOYAT donne procuration à Monsieur Michel CORDIER

Monsieur Pierre MONTIBERT donne procuration à Monsieur Martin PERNET jusqu'à son arrivée à 20H29

Madame Sylvie SUPIE donne procuration à Monsieur Laurent DUCLOS jusqu'à son arrivée à 20H29

Monsieur Christian VOVILIER donne procuration à Madame Isabelle DUCROZET jusqu'à son arrivée à 20H29

Secrétaire de séance : Madame Martine BERLAND

Mise en ligne le : 07/06/2023

Cimetière**Règlement intérieur****Modification**

Présentation du rapport par Madame Béatrice CHATELAIN, Maire adjoint.

Madame le rapporteur rappelle à l'assemblée la délibération n° D_2023_03_024 prise par le conseil municipal lors de sa séance du 20 mars 2023 adoptant les modifications du règlement intérieur.

Suite à la réunion avec les organismes de pompes funèbres, le 23 avril 2023, et après validation par les membres de la commission « cimetière », il convient d'apporter des précisions à l'article 4 du chapitre 2 du règlement intérieur pour ce qui concerne les surfaces concédées et les dimensions à respecter. Le règlement intérieur est présenté en annexe VII /1.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Où l'exposé de Madame le rapporteur,

Vu son bien-fondé,

À l'unanimité (29 voix pour),

- **AUTORISE** la modification du règlement intérieur du cimetière conformément au projet annexé.

DÉLIBÉRATION

COMMUNE DE PÉRONNAS

D_2023_06_045

Ainsi fait et délibéré en séance, les jour, mois et an que susdits.

Ont signé au registre tous les membres présents.

COPIE CERTIFIÉE CONFORME.

PÉRONNAS, LE 5 JUIN 2023



Le Maire,

Hélène CÉDILEAU

La Secrétaire de séance,

Martine BERLAND

A handwritten signature in black ink, appearing to be "Martine BERLAND", written over a horizontal line.